
Membres présents

François Roberge	Office municipal d'habitation de Lévis
Sophie Lévesque	Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière
Chantal Poulin	Desjardins, Caisse de la Chaudière
Anik Simard	Carrefour emploi Lotbinière
Olivier Bélanger	Élève, Accès
Charles Bigaouette	Enseignant, Enseignement à distance
Geneviève Dubé	Enseignante, Francisation
Dominic Duquet	Enseignant, Accès
Monique Dutil	Soutien administratif
Marie-Noëlle Lavigne	Enseignante, Formation générale adultes
Kevin Létourneau	Élève, Formation générale
Josée Mercier	Orthopédagogue, Accès et FGA
Justine Trudel	Enseignante, IS

Invités

Sophie Turgeon	Directrice CÉAN
Isabelle Vachon	Directrice adjointe
Claude Théberge	Directeur adjoint
Pierre-Philippe Paquette	Directeur adjoint à l'administration
Céline Gagnon	Secrétaire

1. Mot de bienvenue

Monsieur François Roberge, président, ouvre la réunion à 17h30 en souhaitant la bienvenue et demandant à tous les membres et invités de se présenter.

2. Vérification de la légalité de la réunion

2.1 Avis de convocation

Les membres ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits.

2.2 Quorum

Les quatre membres externes sont présents, par conséquent, le quorum est atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le président, monsieur François Roberge, fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres par courriel.

CE 22/23-286

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Josée Mercier et secondée par madame Justine Trudel.

3.1 Dénonciation d'intérêt

Monsieur Roberge explique aux nouveaux membres ce qu'est un conflit d'intérêt et donne des exemples. Aucun membre n'est en conflit d'intérêts.

3.1 Pouvoirs d'un conseil d'établissement

Madame Turgeon résume le tableau « Pouvoirs d'un conseil d'établissement, ses rôles et collaborateurs » document faisant partie de la formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement (voir point 7.3 à l'ordre du jour et document sera envoyé avec le lien pour la formation aux nouveaux membres).

4. Compte-rendu

4.1 Approbation du procès-verbal du 12 juin 2023

Monsieur Roberge demande aux membres si des corrections sont à apporter au compte rendu, Madame Lavigne demande d'ajouter trois mots au point 7.7.4 (y seront enseignées – après les matières de français et mathématiques) La secrétaire confirme que le tout sera corrigé rapidement pour signature du PV.

CE 22/23-287

L'approbation du procès-verbal est proposée par madame Marie-Noëlle et secondée par madame Anik Simard.

4.2 Suivi découlant

Madame Turgeon informe les membres qu'il n'y a aucun suivi à faire de la dernière rencontre en juin 2023.

5. Points pour approbation

5.1 Nominations des officiers

Monsieur Roberge avise les membres qu'il en est à sa dernière année au CÉ et qu'il offre aux trois membres externes la possibilité de prendre la présidence. Madame Poulin affirme elle-aussi en être à sa dernière année et Mesdames Lévesque et Simard ne sont pas intéressées par la présidence pour l'année en cours.

CE 22/23-288

Madame Simard propose la candidature de monsieur François Roberge au poste de président et madame Justine Trudel la seconde, Monsieur Roberge accepte la présidence.

CE 22/23-289

Monsieur Roberge propose la candidature de madame Sophie Lévesque au poste de vice-présidente et secondée par madame Monique Dutil, Madame Lévesque accepte la vice-présidence.

5.2 Règles de régie interne 2023-2024

Madame Turgeon informe les membres des modifications apportées pour les points 6.4 à 6.6 du document de règles de régie interne. Pour ce qui concerne la consignation du procès-verbal dans le livre des délibérations, le registre au secrétariat du centre et l'affichage au babillard du

personnel : le tout sera remplacé par le point 6.4 « procès-verbal sera déposé sur le site web du CSSDN » et le retrait des points 6.5 et 6.6.

L'adoption des règles de régie interne pour l'année scolaire 2023-2024 est proposée par madame Geneviève Dubé et secondée par madame Sophie Lévesque.

5.3 Calendrier des rencontres du CÉ 2023-2024

Madame Turgeon propose les dates suivantes pour les quatre prochaines rencontres : 20 novembre 2023, 5 février 2024, 29 avril 2024 et 10 juin 2024. Aucun commentaire n'est ajouté de la part des membres pour leur non-disponibilité.

L'adoption du calendrier des rencontres du CÉ pour l'année 2023-2024 est proposée par madame Anik Simard et secondée par madame Marie-Noëlle Lavigne.

5.4 Rapport annuel du CÉ 2022-2023

Madame Turgeon explique aux membres qu'un nouveau canevas est utilisé incluant les sujets à approbation. Monsieur Roberge fait la lecture du mot du président et demande si les membres ont des commentaires.

L'adoption du rapport annuel du CE est proposée par madame Sophie Lévesque et secondée par madame Chantal Poulin.

6. Budget

6.1 Budget du Conseil d'établissement 2023-2024

Monsieur Paquette présente l'état des revenus et des dépenses prévisionnels pour le budget du CE. Les dépenses sont évaluées à 1 500 \$ pour les frais de déplacement et de nourriture sur un budget du même montant. Monsieur Paquette espère que l'augmentation des coûts dû à l'inflation n'aura pas un effet négatif sur ce budget.

L'adoption est proposée par monsieur Charles Bigaouette et appuyée par monsieur Dominic Duquet.

6.2 Budget du CÉAN 2023-2024

Monsieur Paquette enchaîne avec le budget prévisionnel du CÉAN pour 2023-2024 pour chaque fonds.

Pour le fonds 0 (immobilisations et informatique), l'année débutera avec un surplus cumulé estimé à 51 539 \$, des revenus estimés à 66 107 \$ et des dépenses à 101 179 \$ pour un déficit annuel de 35 072 \$. Le CÉAN investit massivement en matériel informatique (tablette, écrans, ordinateurs), le renouvellement de mandat d'achat du gouvernement permettra de commander en octobre.

Pour le fonds 1-2-4-5-6 (opérations courantes), il est difficile d'estimer les revenus car nous sommes en projection du nombre d'élèves à chacune des entrées, et ce, surtout au niveau de la francisation qui est maintenant gérée par Francisation Québec. L'année débutera avec un surplus cumulé qui sera déterminé dès que le budget 2022-2023 sera fermé, les revenus sont estimés à 8 230 937 \$ et les dépenses à 8 197 255 \$ pour un surplus annuel estimé à 33 682 \$.

Pour le fonds 4 (allocations supplémentaires et mesures Adhoc – service à l'élève tributaire des ressources disponibles), l'année débutera avec un surplus cumulé déterminé lorsque le budget 2022-2023 sera fermé, des revenus sont estimés à 1 292 417 \$ et les dépenses à 1 152 586 \$, ce qui entraînera un déficit annuel de 139 831 \$.

Pour le fonds 7 (opérations autofinancées et vente de volumes aux élèves au prix coûtant), les revenus sont estimés à 79 000 \$ et les dépenses à 78 901 \$ pour un surplus prévisionnel de 99 \$.

Pour le fonds 9 (activités extrascolaires, incluant bourses, galas méritas et activités de la vie étudiante), l'année débutera avec un surplus déterminé lorsque le budget 2022-2023 sera fermé. L'estimation des revenus est de 39 000 \$ et les dépenses de 53 000 \$ pour clore avec un déficit annuel de 14 000 \$.

CE 22/23-294

L'adoption est proposée par madame Justine Trudel et appuyée par madame Sophie Lévesque.

7. Points d'information

7.1 Bilan des inscriptions

Monsieur Paquette dresse un tableau très positif des statistiques pour les inscriptions d'août et septembre 2023, et fait la comparaison avec l'année dernière :

Accès collégial : 167 (forte hausse)

École du milieu : 12 (faible baisse)

École près de chez vous : 11 (hausse)

FGA (jour) : 437 (forte hausse)

FGA (soir) : 34 (forte hausse)

Francisation (jour) : 173 (statu quo)

Francisation (soir) : 274 (forte hausse)

Protocoles : 152 (statu quo)

RPA : 307 (forte hausse)

IS /ISP :170 (hausse, plusieurs groupes chez Cétal et Via)

50 ans + : 142 (hausse)

ED : 138 (forte baisse)

7.2 Formation pour les nouveaux membres du CÉ

Madame Turgeon informe les membres que le visionnement de sept capsules vidéo et la lecture du cahier du participant sont obligatoires. Les membres devront aussi compléter le document d'attestation et le retourner par courriel à monsieur Paquette. Celui-ci doit retourner le tout au secrétariat général pour la fin novembre. Tous les liens nécessaires seront envoyés aux membres du CÉ par courriel sous peu.

7.3 Fiche personnelle à compléter

Madame Turgeon demande aux nouveaux membres de remplir la fiche personnelle et de la retourner à Céline Gagnon. Il est à noter que la date de naissance est facultative. Pour les anciens membres, s'il y a des changements à vos données personnelles, bien vouloir la remplir cette année.

7.4 Frais de déplacement

Monsieur Paquette avise les membres que s'ils se déplacent spécifiquement au CÉAN pour la réunion du CÉ, ils ont le droit de demander l'indemnité de kilométrage. Il s'agit de remplir le formulaire pour les membres externes ou le fichier pour les membres internes et le remettre à Monsieur Paquette.

7.5 Travaux du boul. Guillaume-Couture

Madame Turgeon informe les membres que depuis juillet les édifices du CÉAN sont touchés (1135, 1172) par les travaux sur Guillaume-Couture. Plusieurs ajustements (entrée temporaire, retrait d'arrêts d'autobus, stationnement avant fermé, etc) modifient le quotidien des élèves et du personnel. Les gestionnaires du chantier et du CÉAN échangent régulièrement et s'assurent de la sécurité de tous.

Question de Madame Lavigne : « pourrait-on garder l'entrée temporaire dans le futur ? » Madame Turgeon fera un suivi auprès de la ville et du CSSDN, il pourrait y avoir des enjeux au niveau du déneigement.

8. Nouvelles de nos milieux

8.1 Formation générale des adultes

8.1.1 Saint-Romuald

Madame Vachon résume l'entrée du 25 août comme suit : 512 élèves (dont près d'une soixantaine en concomitance FG/Accès), tous les locaux dont la salle de conférence et le laboratoire sont utilisés pour des cours, les projets des groupes 500 en français et maths sont à l'horaire. Deux nouveaux enseignants ont joint le CÉAN (anglais et français) lors de cette entrée. Une tâche d'enseignant en maths 40% est vacante. La prochaine entrée sera le 16 octobre, nous comptons déjà 70 inscriptions.

8.1.2 École du Milieu

Madame Vachon informe les membres qu'une courte vidéo circule sur l'EDML (locaux, bureaux des intervenants et l'enseignante, fresque murale, entrevues, etc) donnant un bon aperçu de cette école alternative.

8.1.3 Une école près de chez vous

Madame Vachon enchaîne que 12 élèves font partie de cette cohorte avec le soutien de notre enseignante en français et mathématiques et d'une intervenante du Carrefour Emploi Lotbinière pour les ateliers de l'après-midi.

8.1.4 Enseignement à distance

Madame Vachon informe les membres que le nombre d'élèves diminue depuis quelques années et que le CÉAN est à la recherche d'un enseignant en anglais.

8.2 Accès

Madame Vachon mentionne que les matières suivantes sont offertes pour la session d'automne pour 8 groupes (Anglais 4^e et 5^e sec., français 4^e et 5^e sec., mathématiques CST 4^e sec., mathématiques SN 4^e sec.). Deux nouvelles enseignantes (anglais et français) ont joint le CÉAN pour cette cohorte. La prochaine entrée sera le 29 janvier 2024.

8.3 Francisation

Monsieur Théberge informe que l'entrée du 28 août a été conjointement gérée avec Francisation Québec. L'équipe a traité 544 inscriptions, plusieurs annulations (97) dues aux règles de fréquentation qui ont changé. Il était préférable de créer plus de groupes à temps partiel pour accommoder les élèves. Finalement, 447 élèves pour 24 groupes (9 en AM, 3 en PM et 12 en soirée) et 23 enseignants (dont 5 nouveaux) forment la première session en francisation.

La période d'examen de la première session commencera le 23 octobre en vue de la prochaine session débutant le 6 novembre.

Les élèves en francisation ont beaucoup de soutien, des heures supplémentaires ont été ajoutées pour les supporter au niveau psychosocial. Une conseillère en orientation à 80% est aussi disponible pour les élèves. De plus, madame Geneviève Dubé accompagnera les nouveaux enseignants en tant que leader/mentor.

8.4 Intégration sociale

Madame Turgeon informe les membres qu'un nouveau groupe offrant du contenu académique (français et maths) est ouvert en IS. L'enseignante a dû faire des ajustements car plusieurs élèves n'avaient pas de cours académiques dans les dernières années. L'intention de ce projet est de maintenir les acquis en littératie et numératie pour les élèves.

Un poste supplémentaire chez Cétal a été créé et Justine Trudel travaille avec 15 élèves pour l'obtention d'une certification MSS.

9. Question du public

Aucune.

10. Courrier

Aucun courrier reçu et à répondre.

11. Points à placer à l'ordre du jour de la prochaine rencontre

11.1 Budget du Conseil d'établissement 2023-2024

11.2 Budget du Conseil d'établissement 2022-2023

11.3 Budget du CÉAN 2023-2024

11.4 Budget du CÉAN 2022-2023

- 11.5 Acte d'établissement
- 11.6 Mesures d'urgence
- 11.7 Rapport annuel du CÉAN 2022-2023
- 11.8 Calendriers scolaires 2024-2025 (Accès, FGA, IS, Francisation)

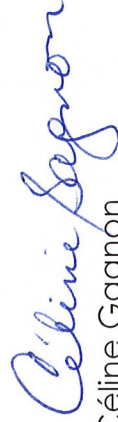
12. Levée de la réunion

CE 22/23-295

La levée de la réunion à 18h45 est proposée par madame Josée Mercier et secondée par madame Monique Dutil.



François Roberge
Président



Céline Gagnon
Secrétaire